

Conseil d'Administration du 4 novembre 2025

L'an 2025, le 4 novembre à 14h15, le Conseil d'Administration de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie, s'est réuni à la salle d'animation de Baraqueville, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président de l'Agence Départementale.

19 membres étaient présents : M. Arnaud VIALA, Mme Annie CAZARD, M. André AT, Mme Virginie FIRMIN, Mme Michèle BUESSINGER, M. Serge JULIEN, M. Christophe LABORIE, Mme Christine PRESNE, Mme Gisèle RIGAL, M. Jean-Marc CALVET, M. Jean-Louis GRIMAL, M. André BORIES, M. Yves REGOURD, M. Jean-Marie LACOMBE, M. Jacques BARBEZANGE, M. Pierre PLAGNARD, Jean-Eudes LE MEIGNEN, Jacques MOLIERES, M. Jean-Luc CALMELLY.

2 membres avaient donné pouvoir : Mme Magali BESSAOU à M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian TIEULIE à Mme Michèle BUESSINGER

7 membres étaient absents et excusés : Mme Valérie ABADIE-ROQUES ; Mme Francine LAFON, M. Alain DELMAS, Mme Hélène RIVIERE, M. Jean-Pierre MASBOU, M. Michel CAUSSE, Mme Geneviève GASQ-BARES.

Objet : Réorganisation du Pôle Ingénierie de la Ressource publique – Création de la "Mission Pilotage des Ressources et Financier" et mise à jour de l'organigramme

Vu, le rapport présenté par le Président, relatif à la réorganisation du Pôle Ingénierie de la Ressource Publique, annexé à la présente ;

Considérant, le départ en mai 2025, de la Responsable de Mission ingénierie financière ;

Considérant, la nécessité d'adapter l'organisation interne de l'Agence, afin d'assurer une adéquation optimale entre les moyens humains mobilisables et les besoins exprimés par les collectivités adhérentes,

Considérant, la fusion proposée des missions « Pilotage Financier » et « Pilotage des Ressources » en une entité unique dénommée « Mission Pilotage des Ressources et Financier »,

Considérant, l'avis consultatif émis par le Comité Social Technique auprès du Centre de Gestion de l'Aveyron en date du 14 mai 2025,

Considérant, le projet de mise à jour de l'organigramme, annexé à la présente délibération,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- décide d'adopter la fusion des missions « Pilotage Financier » et « Pilotage des Ressources » en une mission « Pilotage des Ressources et Financier ».
- confie à la Responsable de Mission « Ressources et Financier », la charge des missions d'ingénierie financière, conformément aux orientations stratégiques définies.

- adopte le nouvel organigramme, annexé à la présente délibération, avec une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2026.

Sens des votes :

- Pour : 21
- Abstention :
- Contre :
- Ne prend pas part au vote :

Le Président de l'Agence Départementale
Aveyron Ingénierie
Arnaud VIALA

Déposée en Préfecture le :

Publiée le :

Accusé de Réception en Préfecture :

Reçu le :

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.